Comité Hygiène et Sécurité - Conditions de Travail (C.H.S.-C.T.) exceptionnel

du 27 mars 2020

Déclaration Solidaires Finances 13

Madame La Présidente,

Pour Solidaires Finances, dans un contexte de "*guerre*" déclarée contre le CoVid-19, la santé de la population doit être au cœur des préoccupations, et en l'occurrence celle des personnels des Ministères Economiques et Financiers (M.E.F.).

Nous savons que des missions de nos Ministères sont primordiales pour le fonctionnement de l'État (encaisser les recettes et assurer les dépenses notamment). A ce titre, dans le cadre de la protection des populations ou de la régulation de l'activité économique, les agents des M.E.F. ont toujours rempli ces missions avec une conscience professionnelle de très haut niveau. Face à cette crise inédite, ceux-ci , en raison de leur statut de fonctionnaire, répondent présents pour assurer les missions prioritaires définies par les Plans de Continuité d'Activité (P.C.A.) déclinés dans les Directions. Ainsi, les personnels des M.E.F. sont des fonctionnaires invisibles mais indispensables au service de l'intérêt général.

Pour Solidaires Finances, la règle doit être pour toutes et tous de rester chez soi ; se déplacer représentant l'exception. Se déplacer doit être rarissime et circonscris à la seule condition d'être sûr de pouvoir bénéficier des protections indispensables (masques, lunettes de protection, gants, gel hydro-alcoolique, nettoyage des locaux...) et de limiter les contacts physiques au strict minimum. La question de l'hygiène dans les locaux des différentes Administrations de notre Ministère se pose.

Par ailleurs, Solidaires Finances demande que les agents qui sont contraints de travailler en présentiel bénéficient du régime des frais de missions avec indemnisation des frais de repas et de transport, notamment pour ceux qui utilisent leur véhicule personnel.

De même, en ce qui concerne les règles de gestion des Ressources humaines (congés, R.T.T., report des cinq jours...), nous demandons que les agents des Finances ne soient pas pénalisés dans ces moments particulièrement anxiogènes. La réponse apportée par le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Action et des Comptes publics à ce sujet ne peut nous satisfaire. On peut en effet se demander si aller « taper » sur les salariés privés ou publics constitue vraiment l'urgence du moment.

En outre, en ce qui concerne la mise en quatorzaine, nous rappelons les préconisations de la fiche éponyme : le médecin analyse au cas par cas et met en quatorzaine les agents qui ont été en contact étroit et prolongé avec la personne contaminée (cf message adressé à la Secrétaire Générale des M.E.F. le 25 mars par nos Fédérations syndicales). Nous demandons un recensement journalier pour identifier les agents contact.

De plus, Solidaires Finances demande un recensement des situations individuelles pour chaque service afin de déterminer qui est en télétravail sur la base de Plan de Continuité de l'Activité P.C.A.). Plus particulièrement, nous demandons que soit précisé et clarifié, aussi bien pour les agents que pour le public, le Plan de Continuité de l'Activité de l'I.N.S.E.E. afin que les priorités soient bien comprises de toutes et tous. Nous demandons que le P.C.A. mis en œuvre à la DGFiP ne soit pas à géométrie variable en fonction de desideratas locaux (par exemple au sujet de la réouverture des S.D.E. et S.P.F.). Les agents subissent dans la période

une perte de repères qui ne saurait être accentuée par un manque de rigueur et de constance sur ce point. Solidaires Finances souhaite la diffusion d'instructions claires aux agents et à l'encadrement afin qu'aucune pression, d'aucune sorte ne soit faite quant à la charge de travail. Les "*missions prioritaires*", c'est à dire les tâches indispensables, ne doivent concerner que le flux (et pas le stock) et ne jamais dévier de la priorité absolue : un maximum d'agents des Finances doit demeurer confiné à son domicile.

Enfin, depuis plusieurs jours, notre organisation syndicale pousse la Direction Générale des Finances Publiques et le Ministre de l'Action et des Comptes publics à un report de l'ensemble des échéances fiscales, de la campagne d'impôt sur le revenu, et à l'arrêt de toute forme d'accueil physique. Solidaires Finances Publiques a plusieurs fois demandé le report de la campagne déclarative d'impôt sur le revenu. Notre revendication demeure et reste légitime. En effet, l'absence de report engendrera de facto une recrudescence des sollicitations, y compris dématérialisées (S.I.P., C.D.C., C.I.S., C.P.S.…), qui vont susciter un réajustement des équipes en présentiel, remettant en question une présence minimale dans la durée.

Après une situation de crise comme celle que le pays traverse actuellement, il est essentiel que tous les citoyens, tous les salariés du public et du privé puissent retrouver une vie normale, dans le respect de leurs droits et de leurs conditions de travail. Et ce, d'autant plus après le traumatisme collectif que nous traversons toutes et tous. Au-delà, pour Solidaires Finances, il faut sans délai envisager une forme de « plan de reprise d'activité » qui permettra de répondre aux sollicitations des usagers sans pénaliser d'une quelconque manière les personnels dans leurs conditions de travail et dans leurs droits (horaires, temps de travail, congés…).